



Infirmier(e), rejoignez
l'Hôpital Intercommunal de Créteil

TRAVAILLER AU CHIC

droits et avantages

Rémunération

Plusieurs éléments variables complètent la rémunération mensuelle des fonctionnaires et agents publics, en fonction des métiers, du temps de travail ou des situations familiales.

Une prime de service pour les stagiaires et les titulaires :

- elle représente environ un mois de salaire, versée en deux fois (avril et novembre),
- prime versée à la proratisation du temps de présence dans l'établissement (arrivée, départ, absence...).

Des heures supplémentaires :

- rémunérées au moins 26% de plus que les heures normales,
- leur paiement est défiscalisé : le montant augmente donc directement le salaire net, hors prélèvement à la source.

Des primes spécifiques avec des conditions d'exercice particulières pour certains IDE :

- prime mensuelle de 100€ nets pour tous les infirmiers exerçant **dans les SAU et les services de réanimation adulte et néonatale**,
- indemnité NBI de 61€ brut par mois, au bloc opératoire et en néonatalogie **pour les IDE**,
- **prime d'attractivité territoriale** de 940€ brut par an versée à certains professionnels dont la rémunération est inférieure au salaire médian annuel de la FPH.

Le supplément familial de traitement pour les parents à partir de 1 enfant à charge :

- selon le traitement de base : entre 73€ et 111€ par mois pour 2 enfants, entre 183 € et 283 € pour 3 enfants...
- jusqu'au 20ème anniversaire de l'enfant,
- cumulable avec les allocations familiales, mais versé à un seul des deux parents pour les couples de fonctionnaires.

Des aides financières au transport :

- remboursement par l'employeur de la moitié d'un abonnement de transport public (passe navigo),
- versement d'un forfait mobilités durables de 200€ brut par an aux professionnels venant en vélo ou utilisant le co-voiturage.

L'indemnité de résidence pour tous :

- 3% du salaire de base versé mensuellement avec un minimum de 44€ brut mensuel.

Le contrat - le statut - l'embauche

Recrutement dès l'embauche en qualité de stagiaire pour les agents non fonctionnaires avec versement de la **prime spéciale d'installation** (2086,50€ brut) aux professionnels accédant pour la première fois à un emploi dans la fonction publique.

CDI dès l'embauche avec une période d'essai de 4 mois renouvelable 1 fois pour les IDE de nationalité étrangère.

Les professionnels ayant déjà exercé dans le public ou le privé bénéficient de **reprise de leur ancienneté**.

Un **séminaire d'intégration** d'une semaine est mis en place pour tout nouveau professionnel (visites des services, actualisation des protocoles, formations...)

Un **parcours d'intégration** est systématiquement mis en place pour les nouveaux agents avec un accompagnement et un tutorat dans les services de soins par un professionnel expérimenté.

Des amplitudes **horaires de travail** diversifiées sont proposées aux professionnels rejoignant l'établissement (7h30 / 10h / 12h).

Le contrat d'allocation d'étude

L'établissement accompagne financièrement les étudiants IDE par le versement d'une allocation forfaitaire mensuelle en contrepartie d'un engagement de servir au sein de l'établissement. (18 mois d'engagement pour 12 mois d'allocation) Cette allocation s'élève à 750€ net par mois pour un étudiant en 3ème année IDE. Les étudiants sont accompagnés pendant la durée du CAE et orientés vers les services de leurs choix.





Qualité de vie au travail

Une crèche sur le site de l'hôpital

- 60 places dans un bâtiment neuf ouvert en mai 2022,
- une amplitude horaire élargie pour répondre aux besoins des professionnels du lundi au vendredi (6h00 - 21h45),
- des modalités de prise en charge complémentaires variées comme l'accueil d'urgence ou la halte-garderie (- de 3 ans),
- une tarification conforme aux tarifs CAF nationaux.



Une offre sociale et de loisirs conséquente via le CGOS pour tous (dès 3 mois d'ancienneté) :

- billetterie / séjour / sport / culture / magazine,
- chèques-vacances,
- maladie : compensation partielle de la perte de rémunération pour raison de maladie,
- des chèques emploi-services CESU pour les frais de garde (crèche, assistante maternelle, garderie périscolaire, centre de loisirs et activités périscolaires),
- allocation de naissance,
- versement d'aides spécifiques (congé de présence parental, congé de solidarité familiale, études, départ en retraite),
- aides exceptionnelles non remboursables et offre de prêts.

Un accès au logement intermédiaire facilité

- conventions et partenariats avec des bailleurs institutionnels : caisse des dépôts et consignation, action logement...

Restauration et conciergerie

- un restaurant du personnel ainsi qu'un service de conciergerie est à la disposition de l'ensemble des professionnels.

Une salle de sport

- Exclusivement réservée aux professionnels de l'établissement,
- Ouverte 7j/7j - accès gratuit.

Un département QVT à votre écoute

- Équipe pluriprofessionnelle (assistant social, psychologues du travail, référent handicap, préventeur),
- Accompagnement individuel et/ou collectif.

Des actions QVT régulières

- Ostéopathie, shiatsu, réflexologie, espaces de relaxation.

L'accès à la formation

Travailler au CHIC, c'est accéder à une offre de formation initiale et continue conséquente.

Un accès privilégié à la promotion professionnelle pour tous (hors CDD)

l'établissement finance chaque année les salaires et les formations à des grades supérieurs ou de spécialisations de nombreux professionnels.

Un accès à une offre de formation continue pour tous :

- de nombreuses sessions de formations sont organisées en interne (320 sessions programmées en 2021 sur le Groupement Hospitalier de Territoire Hôpitaux Confluence),
- un accès facilité aux formations organisées à l'extérieur de l'établissement.

Un centre de formation continue GHT

- des programmes de formations innovants,
- un centre de simulation en santé,
- la possibilité offerte de devenir formateur,
- un accompagnement individualisé,
- soutien et accompagnement des professionnels dans les projets d'évolution de carrière ou de reconversion.



L'Hôpital Intercommunal de Créteil



A 30 minutes
de Gare de Lyon



Desservi par les
transports en commun



Accessible en voiture
via l'A4 puis A86

Situé au cœur de la ville, l'Hôpital Intercommunal de Créteil est un établissement à dimension humaine soucieux de prendre en compte la qualité de vie au travail de ses agents.



Domaines d'expertises majeurs

1 Un plateau technique complet

- Service d'urgences le plus important du Val-de-Marne (urgences adultes, pédiatriques, gynécologiques et obstétricales)
- Des soins critiques (réanimation et USC), 2 blocs opératoires et un service d'imagerie moderne (scanner, IRM...)

2 Des filières spécialisées

- Forte activité en cancérologie ORL, digestif, sénologie, gynécologie, pneumologie) avec radiothérapie, HDJ, HC
- Une filière gériatrique en développement (court séjour, SSR, équipe mobile)
- Des prises en charge de pointe en chirurgie : service universitaire d'ophtalmologie spécialisé dans les pathologies de la macula, activité bariatrique de référence...
- Centre périnatal de type III
- Une Unité d'Assistance Médicale à la Procréation (AMP)
- Accompagnement des enfants jusqu'à 18 ans : (néonatalogie, chirurgie pédiatrique, pédiatrie, pédopsychiatrie) avec une expertise forte dans la prise en charge de la mucoviscidose et de la drépanocytose

3 Des services supports

- Informatisation des données patients et des moyens logistiques
- Dispositifs de gestion des examens par réseau pneumatique
- Développement de supports applicatifs patients/soignants
- Gestion informatisée des remplacements
- Service de suppléance et de renforts

4 Dynamique de recherche et d'innovation

- Hôpital universitaire possédant un Centre de Recherche Clinique (CRC) et un Centre de Ressources Biologiques (CRB). Le CHIC est conventionné par la faculté de médecine Paris-Est Créteil Val-de-Marne pour 9 disciplines hospitalo-universitaires.

gynécologie - obstétrique - ophtalmologie - ORL - néonatalogie - pathologies professionnelles - pédiatrie - pneumologie - pédopsychiatrie (secteur 5)

- Hôpital engagé dans la recherche en soins infirmiers et le développement des nouveaux métiers du soin (IPA, IDEC...)



LES HÔPITAUX CONFLUENCE
VAL-DE-MARNE - ESSONNE

LE CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE CRÉTEIL

En savoir plus sur
le CHI Créteil



Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil
40 avenue de verdun
94 000 Créteil

Direction des Ressources Humaines
01 57 02 20 21
ressources@chicreteil.fr

Direction des Soins
01 57 02 20 40
dirsoins@chicreteil.fr